

PROGRAMME DEPARTEMENTAL



E.N.F.

Saison 2018-2019



03/12/2018

RIMBERT Cyril, PICAULT Elisabeth, TOURNECUILLERT Claire et HUERTAS Franck



Siège social :

62 Bis, Boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY
01.69.90.06.86.

comite91.natation@wanadoo.fr
<http://essonne.ffnatation.fr>

Directeur de la publication
Remi HEURTEL

Directeur de la rédaction
Elisabeth PICAULT

Comité de rédaction
Franck HUERTAS

Secrétariat

Patricia MERMOZ

comite91.natation@wanadoo.fr

Gaëtan MARCZEWSKI

engagements.natation91@orange.fr
forfaits.natation91@orange.fr

TABLE DES MATIERES :

PREAMBULE	p02
LE CONCEPT	p05
DISPOSITIONS GENERALES	p07
LE SAUV'NAGE	p13
LE PASS'SPORTS DE L'EAU	p14
LE PASS'COMPETITION	p16
LA COUPE ENF	p18
LE PROGRAMME SPECIAL	p20
LE PROGRAMME KID'SWIM	p22
CALENDRIER	p23

PROGRAMME E.N.F.2018/2019

COMMISSION E.N.F

Responsable : M. RIMBERT Cyril

Adjoint : Mme. PICAULT Elisabeth, Melle. TOURNECUILLERT Claire et

Commission des Officiels : M. BOULANGER Jean

Secteurs	Clubs	RESPONSABLE
1	C.A. ORSAY	FICHET François
	C.O. LES ULIS	GODIN Jérôme
	E.N. LONGJUMEAU 91	FILIBERTI Nicolas
	E.S. MASSY	DIDIER Franck
2	C.N. DOURDANNAIS	DUBOIS Jean-Michel
	C.N. ARPAJONNAIS	L'HERMITTE Stéphane
	C.N. ST MICHEL sur ORGE	DE ARAUJO Stéphane
	ESP. DE BRETAGNE	
	E.N. STE GENEVIEVE des BOIS	POUX Chlotilde
	ETAMPES NATATION	FRANCOIS Pascal / PICAULT Emmanuel
3	MORSANG E.N.	RAULET DUFOUR Christine
	BONDOUFLE A.C.	HABERT Serge
	C.N. VIRY CHATILLON	SAVARY Elodie
	SCA 2000 EVRY	MARTINS Nicolas
	U.S. GRIGNY	BAHSKARAN Vinodh
4	U.S. RIS ORANGIS	BERTRAND Pierre
	A.S. CORBEIL ESSONNES	GIRARD Lionel
	C.N. BRUNOY ESSONNE	DREAN Martine
	C.N. MENNECY 91	BOULANGER Jean
	CLUB YERROIS NAT.	SOLDINI Jérôme
	E.N DRAVEIL	ROUSSELET Aline
	E.N. VAL D'YERRES	FELICIAGGI Zohra
S.N. MONTGERON	PONCHON Paul et FAGUET Laurent	

Assistant Technique Départemental

M. HUERTAS Franck

[06.37.69.46.49./ atd91.huertas@live.com](mailto:atd91.huertas@live.com)

PRÉAMBULE:

Comme tout système organisationnel performant l'ENF, après six saisons de fonctionnement, a débuté son cycle d'évolution et de transformation.

L'ENF, perçue comme un support de structuration de l'enseignement de la Natation, doit continuer à évoluer afin de s'adapter à la fois aux modifications des contextes de pratique, notamment réglementaires, mais aussi aux vécus et aux motivations des personnes impliquées sur le terrain au sein des écoles de natation de nos clubs. Soyons cependant attentif à « ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain ».

Avec ses trois niveaux de tests le dispositif de l'ENF a offert aux éducateurs des outils favorisant la construction d'un enseignement de qualité et une meilleure préparation de leurs plus jeunes nageurs à une pratique sportive.

Cependant, force est de constater aujourd'hui que trop peu d'encadrants de nos écoles de Natation ont réellement réussi, pour le moment, à s'approprier la richesse de son contenu.

L'objectif de la Ligue est de parvenir à ce que le concept de l'ENF soit réellement mis en œuvre au sein des clubs dans ce qu'il a de plus essentiel, c'est à dire autour de son contenu pédagogique qui apporte à la fois une forte plus-value éducative et optimise les préparations vers une pratique à un haut niveau de performance.

Sans être exclusifs, deux principaux piliers stratégiques d'enseignement s'en déclinent :

- Une démarche dite transdisciplinaire favorise l'éducation physique générale des jeunes apprentis. Parallèlement au déploiement d'une large palette de capacités psychomotrices cette démarche permet le développement cohérent de capacités spécifiques techniques en perspective d'une pratique de la compétition dans une discipline en particulier.

- Une approche active de l'enseignement, le second pilier central du concept ENF, positionne l'enfant comme acteur de son apprentissage. Cette approche favorise le plaisir d'agir et la satisfaction du nageur à réussir « à faire ». Elle optimise l'entraînement à une meilleure capacité d'adaptation.

Ainsi, la mise en œuvre du concept de l'ENF, dans son ensemble, permet une formation transversale plus structurante à terme en intégrant la volonté d'un développement pluridimensionnel de compétences. L'approche offre au nageur la possibilité de mieux se repérer dans son environnement et d'affiner sa capacité d'actions.

Pratiquer ainsi l'apprentissage de la Natation, c'est respecter l'exigence de précision d'une construction de nouvelles compétences et de capacités d'actions vers des performances de haut niveau à plus long terme.

C'est tenter de mieux solliciter l'ensemble des dispositifs d'adaptation de nos systèmes d'actions.

PROGRAMME E.N.F.2018/2019

Rappelons que les nageurs au sein des écoles de Natation sont aujourd'hui âgés(es), pour la grande majorité, de 6 à 10 ans.

Mettre en œuvre une démarche associée à l'ENF c'est prendre en compte le niveau de maturation des enfants. C'est aussi être attentif à l'acquisition par le nageur de différents degrés de maîtrise d'éléments fondamentaux indispensables à la construction cohérente d'une efficacité et d'une efficience d'actions dans notre milieu (autour notamment du concept de « Corps flottant, corps projectile, corps propulseur et solutions ventilatoires » promu par R. Catteau).

Ainsi, offrons à nos jeunes le temps d'une riche éducation et d'une solide formation avant qu'ils s'engagent dans un programme sportif qu'ils auront, par la suite, tout loisir de pratiquer durant une bonne quinzaine voire une vingtaine d'années.

La validation des tests sont l'assurance (quand les critères de réussite sont bien respectés) de l'acquisition, par le nageur, d'un minimum de compétences avant son intégration au dispositif compétitif.

Les validations de tests sont, pour le nageur, des balises et des objectifs à atteindre durant leur parcours d'apprentissage. Nous devrions d'ailleurs davantage valoriser et exploiter solennellement leurs réussites et plus particulièrement celle du Pass'compétition comme un rituel d'entrée dans l'univers de la pratique compétitive.

Pour l'éducateur, les tests doivent être (notamment les tests du Pass'sports de l'eau) un premier support à des propositions de situations favorables à un enrichissement de la capacité de perceptions de l'enfant et à un affinement de son schéma corporel. Le travail sur le développement d'une capacité de perceptions et d'adaptation est catalysé par la richesse des situations intégrant la transdisciplinarité et une approche active.

Ces développements sont en parfait accord avec les pratiques de l'entraînement au plus haut niveau et en cohérence avec l'émergence d'une nouvelle génération de champions.

LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES 2018-2019

Le règlement Régional Ile de France ENF intègre l'ensemble des orientations, des règles et des dispositifs proposés au niveau fédéral. Ceux-ci sont présentés dans le Règlement de l'École de la Fédération Française de Natation que nous vous invitons à consulter et à télécharger en ligne sur le site FFN à l'adresse suivante :

https://ffn.extranat.fr/html/ressources/pub/2019_annuel_reglements_version_2.pdf

Voici les principales modifications :

Pour cette nouvelle saison sportive 2018/2019, chaque nageur licencié au sein de la FFN âgé de 10 ans et moins (né en 2009 et après) prendra part obligatoirement à l'ENF.

Les nageurs âgés de 11 ans et plus (nés 2008 et avant) ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF, ils peuvent cependant prendre part au dispositif s'ils le souhaitent.

NOUVEAUTÉS :

A partir de cette nouvelle saison sportive, **les nageurs expatriés ou étrangers**, licenciés au sein de la FFN, âgés de 10 ans et moins (nés en 2009 et après) peuvent bénéficier, sur demande motivée auprès de la FFN et après accord de celle-ci, d'une dispense de passage de tests ENF, délivrée au cas par cas, pour prendre part aux compétitions du programme fédéral.

RAPPEL :

La réussite au test du Pass'sports de l'eau est soumise à la présentation et la validation, au minimum, de trois tests au choix.

L'accès à la compétition est présenté ci-après.
Pour les 2009 et après :

Laisser un temps suffisant pour permettre à l'enfant de se former aux problématiques sécuritaires liées à leur activité (Sauv'nage) et à une construction plus élaborée du nageur à partir de la multiplicité des situations pédagogiques (Pass'sports de l'eau). Les nageurs âgés de 10 ans et moins (nés en 2009 et après) s'engagent au test du Sauv'nage, puis au test du Pass'sports de l'eau et enfin au test du Pass'compétition avant d'accéder à la compétition. »



« Éduquer est un processus qui s'inscrit dans le temps : prenons-nous toujours le temps des apprentissages ? »
(Jane Nelsen)

L'E.N.F. UN CONCEPT DE FORMATION :

L'ENF n'est pas une règle mais un concept novateur de formation, ce n'est ni une compétition, ni un élément de statistique, mais bien le franchissement d'étapes qui valident des compétences développées par l'enfant.

Ce programme est le socle commun d'apprentissage et de découverte de l'ensemble des disciplines de la Fédération. L'enfant qui entre dans nos structures doit pouvoir s'épanouir au travers de la richesse de nos activités.

Le concept de formation de l'ENF s'appuie sur la transversalité des pratiques, chaque discipline de la « Natation » apporte un des éléments essentiels à la construction du nageur.

Le plus important, c'est de mettre l'enfant en situation, de transformer sa pratique. Ainsi, une formation bien conduite suppose que l'on ne brûle pas les étapes.

Cela impose donc que chaque éducateur forme l'enfant pour qu'il soit en capacité de réussir tous les tests. Nous devons provoquer du « désir », de « l'envie » chez l'enfant. Il ne peut y avoir de construction d'un projet personnel ambitieux sans désir fort.

Présenter un enfant à un test sans préparation ou sans avoir vérifié qu'il est capable de le réussir, c'est ignorer les préjudices que cela engendre auprès de ce jeune.

« Passer un test »

Il s'agit de commencer et de terminer l'épreuve du mieux possible, tout test non exécuté dans sa globalité est considéré comme non passé.

L'enfant doit-être dans une dynamique de réussite.

LES TROIS ETAPES DE L'ECOLE DE NATATION FRANCAISE:

Nous devons intégrer dans nos écoles de natation une logique de construction du nageur de compétition devant passer par des étapes incontournables d'acquisition, d'initiation, de développement, et de formation.

“Le **Sauv'nage**”, permet d'évaluer l'acquisition de compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. C'est un savoir nager sécuritaire pour tous.

“Le **Pass'sports de l'eau**”, valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte de cinq disciplines sportives de la “natation” et de l'environnement aquatique.

“Le **Pass'compétition**”, propre à chaque fédération, a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération qui l'organise.

Proposition de la commission E.N.F. :

Il faut comprendre que les tests doivent être abordés le plus tôt possible et qu'il ne faut pas attendre que l'enfant passe un test pour continuer la formation vers un autre test. **Les compétences de chaque test sont transversales.** Pourquoi attendre le test du plongeon pour apprendre aux plus petits à faire une galipette ou attendre le Pass'compétition pour aborder la technique des nages codifiées.

Le but est de former des nageurs de compétition et non de nageurs de « Test ».
Le test est une évaluation des compétences du nageur, pas l'objectif.

DISPOSITION GENERALES

Condition d'obtention de l'agrément E.N.F.:

Avoir renseigné et signé le formulaire de demande d'agrément et l'avoir envoyé à la Ligue d'Ile de France en deux exemplaires. Ce document est téléchargeable sur le site de la Ligue Ile de France.

Etre à jour de l'affiliation.

S'engager à avoir au moins une personne titulaire de la qualification d'évaluateur ENF1, pour le test Sauv'nage.

L'agrément est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées ; notamment l'enregistrement des sessions du sauv'nage sur Extranat.

Il n'est pas nécessaire de refaire une demande d'agrément si le club a rempli les conditions de reconduction.

La FFN peut ne pas renouveler l'agrément en cas de manquement, entraînant une incidence négative sur la crédibilité de la démarche. Les Fédérations membres du Conseil Interfédéral seront informées de la décision.

LICENCES :

La licence est obligatoire.

LA FORMATION DES MEMBRES DU JURY:

Les formations ENF1, ENF2 et ENF3, Evaluateurs et Assistants, sont assurées par le comité d'île de France et par les comités Départementaux.

Les évaluateurs sont titulaires d'un diplôme d'éducateur ou d'une attestation justifiant leur appartenance à l'éducation nationale.

Les assistants ne sont assujettis à aucun diplôme.

La formation est identique pour les évaluateurs et les assistants.

E.N.F.1 : 3 heures. Comprendre le projet et Evaluation du sauv'nage.

E.N.F.2 : 3 heures. Approche pédagogique et Evaluation du Pass'sports de l'eau.

E.N.F.3 : Participation active à une session PASS'COMPETITION

Les formations sont gratuites en Essonne pour nos licenciés.

Les candidats doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation et remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site du comité.

Pour obtenir leur qualification, les Evaluateurs E.N.F. et les Assistants Evaluateurs E.N.F. doivent obligatoirement avoir suivi les formations correspondantes à chaque niveau. Il n'est pas possible d'obtenir un niveau d'évaluation sans avoir eu le niveau sous-jacent.

PROGRAMME E.N.F.2018/2019

Les évaluateurs et les assistants évaluateurs ne pourront se présenter au niveau supérieur qu'après avoir justifié de la mise en place de 2 sessions d'évaluation au sein de leur club.

ATTENTION LA FORMATION SERA ANNULEE SI LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST INFÉRIEUR A 5 PERSONNES INSCRITES.

LE REFERENT TECHNIQUE E.N.F :

- Il représente le Comité pendant toute la durée des tests.
- Il doit composer le jury au tout début des épreuves.
- Il doit veiller au bon déroulement et au respect du règlement de l'E.N.F.
- Il doit intervenir et réunir son jury pour examiner les réclamations des clubs.
Toutes les réclamations doivent être traitées pendant les tests.
- Il remplit la Fiche de jury et fait signer les participants.
- Il décide seul si un nageur peut ou ne peut pas recommencer une épreuve.
- Il valide et envoie le tableau des résultats des tests au comité de l'Essonne et au responsable de la commission E.N.F.

Une réunion de briefing sera organisée avant les tests pour rappeler les règles et répartir les tâches à l'ensemble des jurés.

En cas de litige ou d'incident, il rédige un rapport pour la commission E.N.F. et le conseil d'administration.

Organisation systématique d'une réunion d'harmonisation du jury.

ATTENTION, En l'absence de délégué ENF pour assurer le suivi, La session pass'sports de l'eau sera annulée.

Dans la mesure du possible le délégué ne peut pas participer en tant qu'évaluateur.

Secteur 1:

Didier FRANCK ESM
Sabine HOUZE FOURMY ESM
GODIN Jérôme COU
FILIBERTI Nicolas ENL91

Secteur 3 :

Nicolas MARTINS SCA2000 Evry
Vinodh BASKARAN USG

Secteur 2 :

Elisabeth PICAULT EN
Pascal FRANCOIS EN

Secteur 4 :

Martine DREAN CNBE
Lionel GIRARD ASCE

LES SACOCHES ENF :

Pour chaque secteur une sacoche de préparation est disponible au comité.
A charge des délégués ENF de récupérer les saches.

Contenu :

- Les badges ENF.
- Les feuilles de jury.
- Des fiches tests supplémentaires.
- Des Feuilles d'évaluations plastifiées.
- Des stylos.

ENGAGEMENTS :

Les nageurs engagés doivent être en capacité de réussir les tests.
Pour les organisations de passage de tests pass'sports de l'eau :
Les clubs doivent utiliser le site internet pour faire les engagements.

<https://enfcd91.ovh/login>

Les clubs ont reçu du comité leur identifiant et leur code pour utiliser la plateforme d'engagement.

Pour les organisations de passage de tests pass'compétition :
Les clubs doivent utiliser le fichier suivant :

<http://essonne.ffnatation.fr/script/dossiers.php?idtyp=1&idrub=31>

Date limite : jeudi matin avant la date prévue au plus tard.

ATTENTION : Les engagements sur le bord du bassin sont impossibles.

Les fiches d'évaluations individuelles pré-remplies sont à remettre au secrétariat dès le début de la réunion. (Les documents sont mis à disposition sur le site du comité à la rubrique E.N.F.)

Les engagements sont gratuits.

Les clubs doivent, en début de saison, communiquer au comité la personne responsable de l'E.N.F. et des engagements à contacter : Nom, prénom, téléphone et @mail.

LE JURY :

Les membres du jury sont des personnes formées et reçoivent le titre « d'évaluateurs » ou « d'assistants évaluateurs. »
Les évaluateurs et les assistants évaluateurs doivent se présenter au délégué E.N.F. dès l'ouverture des portes.

PROGRAMME E.N.F.2018/2019

Les évaluateurs ou assistants évaluateurs non-inscrits sur le fichier Excel d'engagements doivent justifier de leur titre ENF auprès du délégué avant de pouvoir juger.

*Chaque club doit présenter au moins 1 évaluateur E.N.F du niveau des tests présentés par tranche de 20 nageurs inscrits.
Les nageurs d'un club non accompagnés d'évaluateur ENF. Ne pourront pas se présenter aux tests.*

Pour le Pass'compétition, des juges, des chronométreurs et des officiels A seront nécessaires pour l'organisation.

ATTENTION : un jury minimum est nécessaire pour mettre en place une évaluation dans de bonnes conditions.

- Un évaluateur par couloir disponible.
- Deux personnes à la chambre d'appel.
- Une personne pour récupérer les fiches d'évaluations.
- Une personne pour le secrétariat.
- Un délégué E.N.F.

**Si l'effectif minimum ne peut pas être assuré,
le délégué pourra annuler la session.**

LES RESULTATS

Les résultats du sauv'nage sont gérés par les clubs directement sur Extra-nat.
Ne pas oublier de saisir les résultats sur Extra-nat et envoyer les résultats au comité de l'Essonne

Les résultats du pass'sports seront gérés par les responsables secteurs et envoyés au comité de l'Essonne dans les 8 jours suivant les épreuves.
Les résultats des pass'compétitions seront gérés par le comité départemental.

*Les résultats seront publiés sur le site du comité et sur le courrier clubs.
Les clubs ont **1 mois** après la publication des résultats pour porter une réclamation.
Les résultats sont entrés manuellement sur EXTRA-NAT. Les clubs doivent donc, pendant cette période, vérifier les saisies.*

Attention, les résultats des tests doivent être enregistrés avant le 1 septembre de la saison sportive en cours au risque d'invalidier la session (licences).

L'ORGANISATION DES TESTS E.N.F. :

Il n'y a pas d'échauffement.

Chaque nageur peut être évalué par un ou plusieurs évaluateurs et des assistants évaluateurs.

PROGRAMME E.N.F.2018/2019

Les conditions de passage des tests doivent être conformes aux préconisations du C.I.A.A.

Les tests doivent être réalisés de manière autonome.

Il n'y a pas de classement.

Pour les pass'sports de l'eau et les pass'compétition organisés par le comité de l'Essonne des récompenses (badges E.N.F.) seront remis aux nageurs ayant réussi le test.

Ces récompenses sont une création du comité de l'Essonne. Elles sont commandées par le comité et offertes aux clubs.

Pour le sauv'nage, les clubs peuvent acheter des badges auprès du comité de l'Essonne.

Un « rattrapage » pourra être envisagé par le délégué. L'éducateur devra faire une demande au délégué E.N.F. présent. Trois évaluateurs par nageur devront être nécessaires pour évaluer le rattrapage.

Tous les évaluateurs devront rester jusqu'à la fin des journées E.N.F.

LE SAUV'NAGE



Les tests du sauv'nage sont organisés par les clubs.
Le jury est composé d'assistants évaluateurs ENF 1 et d'évaluateurs ENF 1.
Les résultats des tests du « sauv'nage » sont enregistrés dans Extra-nat par le club.
Des récompenses peuvent être distribuées aux nageurs qui ont réussi le test. Le comité propose des badges E.N.F. à prix coutant. Les clubs intéressés doivent prendre contact avec le comité de l'Essonne.

Arrêté du 25 avril 2012 :

Le sauv'nage peut être présenté comme document attestant de l'aptitude du mineur à pratiquer certaines activités aquatiques et nautiques se déroulant en accueils de loisirs, séjours de vacances et accueils de scoutisme.

PV comité directeur de la F.F.N 24 et 25 juin 2016 :

Signature d'une convention avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le 1er juin 2016 à Roland Garros qui entend renforcer les pratiques diverses de la natation et notamment pour ce qui concerne la FFN avec :

« **Le Sauv'nage** » qui devient le référentiel pour tous les primaires.

Le plan «J'apprends à nager», avec la mise en place de stages gratuits d'apprentissage de la natation sur les temps extra-scolaires en direction des enfants de 6^{ème}.

Le « Savoir nager scolaire », attestation délivrée par les personnels qui ont encadré la formation et la passation des tests.

Récompense : Des badges sauv'nage sont disponibles en vente au comité de l'Essonne.

LE PASS'SPORTS DE L'EAU



LES ORGANISATIONS DEPARTEMENTALES.

- Les participants doivent être en possession du sauv'nage pour pouvoir y participer.
- La présence d'un délégué E.N.F. obligatoire.
- Les dates d'organisations sont au libre choix des secteurs.
- Le jury est composé d'évaluateurs ENF 2 et d'assistants évaluateurs ENF 2.
- Pour obtenir le pass'sports de l'eau le nageur doit réussir 3 tests.
- Dans un souci de formation (transdisciplinarité) les nageurs doivent continuer à préparer les 5 tests.
- Durée 2H30 à 3H00 maximum.
- Il est possible de séparer les horaires de passage des clubs, mais le jury ne change pas.

**Tous les tests seront présentés à chaque session E.N.F.
Les nageurs ne pourront pas faire plus de 2 tests par session**

Récompense : Les badges ENF pour le pass'sports de l'eau sont gratuits.
Les badges sont dans les sacs ENF.

ATTENTION Disposition particulière du comité de l'Essonne pour le Pass'sports de l'eau :

Nage avec Palmes : La première tâche du test n'est pas obligatoire.

Water-polo : Aucun adulte ne sera autorisé dans l'eau lors du passage du test et aucune aide à la flottaison ne sera permise. Les nageurs « partenaires » pourront changer de postes et se reposer avant de faire le test.

LES ORGANISATIONS « INTERCLUBS »

Les clubs peuvent organiser des sessions de pass'sports de l'eau.

Conditions :

- Les nageurs doivent être évalués par des évaluateurs E.N.F.
- La présence d'évaluateurs d'un autre club est obligatoire.
- La demande d'organisation doit être faite au moins 1 mois avant.
- La présence d'un représentant délégué de la commission E.N.F. du comité de l'Essonne est obligatoire.

Il est entendu que cette forme d'organisation ne peut se faire que si le club a déjà participé aux sessions proposées par les secteurs.

Les demandes de délégués sont à adresser par écrit aux responsables de secteurs (1 mois avant) pour toute organisation clubs (E.N.F.2).

MATERIELS

Pour les pass'sports de l'eau « nage avec palmes », les nageurs doivent se présenter aux épreuves avec leur propre matériel.

Pour les pass'sports les organisateurs doivent s'assurer de la mise à disposition du matériel nécessaire à la réalisation des tests auprès des structures d'accueils.

LE PASS'COMPETITION



LE PASS'COMPETITION « NATATION COURSE. »

Organisation départementale.

- Deux jurys ENF3 seront mis en place sur chaque session si le nombre d'évaluateur est suffisant.
- Les participants doivent être en possession du pass'sports de l'eau pour pouvoir y participer.
- Le jury est composé d'un secrétariat, d'assistants évaluateurs ENF 3, d'évaluateurs ENF 3, d'un starter, d'un juge arbitre (ENF3), de chronomètres. et d'un juge de virage.
- Epreuve : 100 4N dans les conditions du règlement E.N.F.
- Durée : 2H à 2H30 maximum.
- Les temps réalisés ne sont pas validés. Il n'y a pas de classement.
- En cas de « rattrapage », les évaluateurs devront marquer les fiches afin de désigner les nageurs qu'ils souhaitent voir rattrapé.

Attention Les organisations du Pass'sports de l'eau étant facilités. Une attention particulière sera portée sur l'organisation des nageurs autour du « corps projectile. » Autrement dit, les critères de réussite des plongeurs et des coulées seront appliqués lors des pass'compétitions.

Natation course : coulées sans actions propulsive avant la reprise de nage d'au moins 5 m. sur les plongeurs et 3 m. sur les virages.

Il n'y aura pas de rattrapage pour les nageurs ne remplissant pas ces conditions.

LE PASS'COMPETITION

WATER-POLO
NATATION ARTISTIQUE
PLONGEON
EAU LIBRE

Sont des Organisations Régionales.

**PROGRAMME
D'ANIMATION**

PROGRAMME E.N.F.2018/2019

COUPE E.N.F.			
	ANIMATION		25m
	Dimanche 3 février 2019	MASSY	
	AVENIRS	Compétition par équipe (3 nageurs)	
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Charger l'ossature de la compétition au format Excel sur le site du CD 91. 2. Effectuer les engagements dans l'ossature 3. Envoyer les engagements au CD 91. : engagements.natation91@orange.fr 4. Clôture de l'envoi des engagements : J - 6 		

	Filles		Garçons	
Avenirs	10 ans et moins	2009 et plus	11 ans et moins	2008 et plus

PROGRAMME

Dimanche 14h00
<ol style="list-style-type: none"> 1. 25 m. papillon 2. 25 m. dos 3. 25 m. brasse 4. 25m. palmes (battements ou ondulations sans les bras.) 5. 25 m. crawl water-polo et tir cadré. 6. 25 m. en apnée. 7. 3x50 m. crawl

REGLEMENT :

Seuls les nageurs détenteurs du **Pass'sports de l'eau** pourront participer à cette compétition.

Interdit aux nageurs titulaires du Pass'compétition.

Chaque équipe de club comprend 3 nageurs,

Les équipes sont mixtes.

Chaque nageur effectue deux épreuves individuelles et le relais.

Possibilité d'engager plusieurs équipes à condition que la précédente soit complète.

Le Comité se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes.

Les clubs doivent présenter des équipes avec leur matériel.

PROGRAMME E.N.F.2018/2019

Epreuve 1, 2, 3 et 7 : Règlement F.I.N.A.

Epreuve 4 et 5: les départs se feront dans l'eau.

Epreuve 4 : Les nages papillon crawl et dos ne sont pas autorisées.

Epreuve 5 : Les nageurs partent dans l'eau avec un ballon. Arrêt du chronomètre lorsque le ballon touche le mur.

Epreuves 6 : Départ plongé. Une pénalité de 2 secondes sera appliquée à chaque fois que le nageur passe au-dessus de la surface.

CLASSEMENT :

Le classement se fera aux points par rapport à la place obtenue dans chaque série.

Un classement intermédiaire sera proposé avant les relais

Les séries sont tirées au sort par équipe.

RÉCOMPENSE :

Les 5 premières équipes, mixtes, seront récompensées.

Une coupe sera attribuée aux trois premières équipes du classement.

En cas d'ex aequo, la place du relais sera prédominante.

FORFAITS :

Il n'y aura pas d'amende pour cette animation.

OFFICIELS :

Le jury sera composé par des évaluateurs E.N.F, des officiels A,B ou C ou des entraîneurs.

Les clubs ne présentant aucun officiel pour le jury ne pourront pas participer.

PROGRAMME E.N.F.2018/2019

PROGRAMME SPECIAL E.N.F.			
	ANIMATION		25m
	Dimanche 12 mai 2019	Secteurs 1 et 2 A LONGJUMEAU Secteurs 3 et 4 RIS-ORANGIS	
	AVENIRS	Compétition par équipe (3 nageurs)	
	Proposition : Fichier Excel		

	Filles		Garçons	
Avenirs	10 ans et moins	2009 et plus	11 ans et moins	2008 et plus

Cette journée a pour but de favoriser la notion d'équipe et du « bien nager » avant la performance chronométrique.

Les nageurs doivent être **titulaires de leur Pass'sports de l'eau** pour participer à cette épreuve.

Interdit aux nageurs titulaires du Pass'compétition.

ORGANISATION : Sur deux sites.

PROGRAMME : Ouverture des portes : 14h00.

Une équipe est composée de 3 nageurs.

1^{ère} épreuve : Relais 3 x 50m Crawl chronométré.

2^{ème} épreuve : Chaque nageur doit nager 5 minutes sans s'arrêter en nage libre.

Le calcul de la distance parcourue s'effectuera par ½ bassin de 25m. Toute demi-longueur commencée est validée. Possibilité de faire nager à 2 par ligne.

3^{ème} épreuve : 1 nageur au 25m Papillon.

1 nageur au 25m Dos.

1 nageur au 25m Brasse.

ENGAGEMENTS :

Les clubs doivent faire parvenir la composition de leurs équipes 1 semaine avant l'épreuve aux responsables des secteurs sur un fichier Excel.

ATTENTION : chaque club apporte les fiches de ses nageurs, dûment remplies.

Ces documents sont disponibles sur le site du Comité dans la rubrique :

PROGRAMME E.N.F.2018/2019

Dossier sportif → Natation course → Formulaire.

CLASSEMENT : Filles et Garçons.

À l'issue des 3 épreuves, un classement aux points sera établi de la manière suivante :

- Épreuve de relais : 1^{er} 50 pts ; 2^{ème} 48 pts ; 3^{ème} 46 pts ;.....25^{ème} 2 pts ;
Disqualifié Opt.
- Épreuves des 5 minutes : soit $n = \frac{1}{2}$ bassin et xn le nombre de $\frac{1}{2}$ bassin parcouru par le ou les meilleurs.
 $xn = 100$ points ; $x(n-1) = 95$ pts ; $x(n-2) = 90$ pts ;..... $x(n-19) = 5$ pts.
- Épreuves des 25 mètres : 1^{er} 50 points ; 2^{ème} 48 pts ; 3^{ème} 46 pts ;.....25^{ème} 2 pts ;
Disqualifié Opt.

Les 3 premières équipes, filles et garçons, seront récompensées par 3 médailles.

REMARQUE :

Les remplaçants et les nageurs des équipes incomplètes peuvent nager un 25m de spécialité et les 5 minutes, mais ils n'entrent pas dans le classement.

PROGRAMME KID'SWIM

Rencontres réservées aux nageurs de 6/10 ans des écoles de Natation licenciés(es) FFN.

Une première rencontre départementale sera programmée durant le second trimestre de la saison 2018-2019 selon un format prédéfini identique à l'ensemble de la région.

Les épreuves de type interclubs proposées sous forme de relais s'appuieront sur des situations transdisciplinaires.

Les rencontres départementales ouvriront sur une qualification de la meilleure équipe (de club) du département pour une participation à une « Coupe régional ENF Kid'Swim » regroupant les huit clubs représentant chacun un des huit départements franciliens.

Une rencontre au niveau régional sera programmée sous le même format durant le troisième trimestre de la saison 2018-2019.

Le comité de l'Essonne propose aux clubs de mettre en place les épreuves éliminatoires à la date de leur choix avant le 4 mars 2019.

- Ces organisations doivent regroupés au moins 2 clubs.
- Chaque organisation fera l'objet d'une demande au moins un mois avant au comité de l'Essonne.
- Le comité de l'Essonne Sélectionnera la meilleure équipe pour les proposer à la ligue Ile de France pour la finale.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le document « Coupe ENF Kid'Swim » d'organisation et de déroulement de la rencontre.

<http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5061.zip>

Une prime de 125€ de récompense sera attribuée à chacun des clubs qualifiés participants.

PROGRAMME E.N.F.2018/2019

CALENDRIER

E.N.F.				
Dates	Evènements	Organisations	Lieux	Horaires
25/11/2018	Pass'compétition	Dept.	EVRY JEAN TARIS	14 H 00
09/12/2018	Pass'compétition	Dept.	GRIGNY	14 H 00
27/01/2019	Pass'compétition	Dept.	BRETIGNY	14 H 00
17/03/2019	Pass'compétition	Dept.	ST GENEVIEVE	14 H 00
07/04/2019	Pass'compétition	Dept.	VIRY-CHATILLON	14 H 00
19/05/2019	Pass'compétition	Dept.	DRAVEIL / EPINAY S/S	14 H 00
23/06/2019	Pass'compétition	Dept.	BRETIGNY	14 H 00
?	Pass'compétition	Dept.	A DETERMINER	?
16/12/2018	Pass'sports de l'eau	S1	LONGJUMEAU	14 H 00
à définir	Pass'sports de l'eau	S1	MASSY	?
à définir	Pass'sports de l'eau	S1	?	?
17/02/2019	Pass'sports de l'eau	S2	MORSANG	14 H 00
09/12/2018	Pass'sports de l'eau	S2	LA NORVILLE	14 H 00
07/04/2019	Pass'sports de l'eau	S2	BRETIGNY	14 H 00
26/05/2019	Pass'sports de l'eau	S2	SAINT MICHEL	14 H 00
18/11/2018	Pass'sports de l'eau	S3	GRIGNY	14 H 00
31/03/2019	Pass'sports de l'eau	S3	GRIGNY	14 H 00
20/01/2019	Pass'sports de l'eau	S3	VIRY-CHATILLON	14 H 00
18/11/2018	Pass'sports de l'eau	S4	EPINAY S/S	14 H 00
à définir	Pass'sports de l'eau	S4	CORBEIL ESSONNES	?
17/03/2019	Pass'sports de l'eau	S4	EPINAY /DRAVEIL	14 H 00